

Informations *Rapides*

20 mars 2017 - n° 69



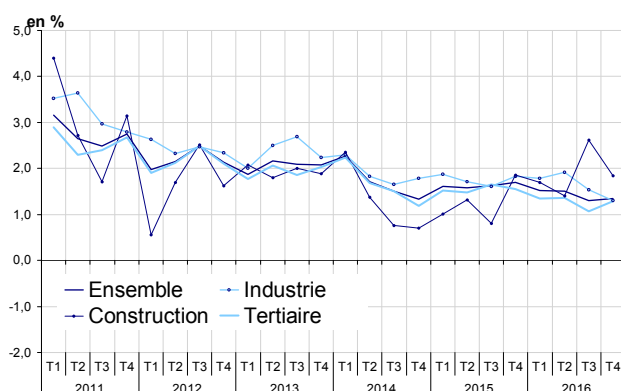
■ Indice du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire – 4^e trimestre 2016

Au quatrième trimestre 2016, l'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,4 % et l'indice - salaires et charges augmente de 0,3 %

• L'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,4 %

Au quatrième trimestre 2016, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires seuls de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles accélère légèrement (+0,4 % en glissement trimestriel après +0,2 %, en données corrigées des variations saisonnières). Sur un an, il s'accroît de 1,3 %, comme au troisième trimestre. Le temps de travail moyen est stable après une légère hausse au troisième trimestre (+0,1 % en glissement annuel).

ICT - salaires seuls : glissements annuels



Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoiss, Dares, Insee

Les salaires accélèrent dans l'industrie et le secteur tertiaire

Au quatrième trimestre 2016, les salaires dans l'industrie accélèrent par rapport au trimestre précédent (+0,4 % après +0,1 % au troisième trimestre). Cette évolution concerne quasiment tous les secteurs. Néanmoins, sur un an, ils ralentissent légèrement (+1,3 % après +1,5 % au troisième trimestre).

Dans le tertiaire, les salaires accélèrent légèrement, en glissement trimestriel (+0,4 % après +0,2 %) comme en glissement annuel (+1,3 % après +1,1 %). Par rapport au trimestre précédent, les salaires augmentent

notamment plus vite dans l'hébergement-restauration et la finance-assurance. Toutefois, ils ralentissent dans l'information-communication.

Dans la construction, les salaires ralentissent

Dans la construction, les salaires ralentissent nettement en glissement trimestriel (+0,4 % après +1,0 %) comme en glissement annuel (+1,8 % après +2,6 %).

ICT - salaires seuls

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T3-16	T4-16	T3-16	T4-16
Industrie	0,1	0,4	1,5	1,3
Industries extractives	0,8	0,3	1,7	1,6
Industrie manufacturière	0,1	0,4	1,4	1,1
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	-0,2	0,4	2,9	2,9
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,4	0,5	1,4	1,7
Tertiaire	0,2	0,4	1,1	1,3
Commerce	0,3	0,4	1,2	1,4
Transports, entreposage	0,1	0,1	1,3	1,0
Hébergement, restauration	0,2	0,9	0,4	1,1
Information, communication	0,5	0,0	2,0	1,6
Finance, assurance	0,3	0,9	1,6	2,1
Activités immobilières	0,7	1,1	3,0	3,2
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	0,0	0,4	1,8	1,4
Services administratifs, soutien	0,3	0,6	-0,1	1,0
Construction	1,0	0,4	2,6	1,8
ENSEMBLE	0,2	0,4	1,3	1,3

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoiss, Dares, Insee

Révision à la baisse de l'indice ICT - salaires seuls au troisième trimestre 2016

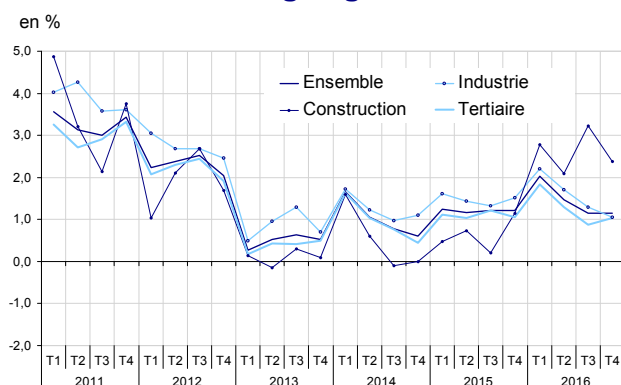
La variation de l'ICT - salaires seuls du troisième trimestre 2016 dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles est abaissée de 0,1 point en glissement trimestriel comme en glissement annuel.

• L'indice du coût du travail - salaires et charges augmente de 0,3 %

Au quatrième trimestre 2016, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles se redresse légèrement par rapport au trimestre précédent (+0,3 % après +0,1 %, en données corrigées des variations saisonnières).

Sur un an, l'ICT - salaires et charges augmente presque au même rythme qu'au troisième trimestre 2016 (+1,1 % après +1,2 %). Hors crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), la hausse est quasi identique.

ICT - salaires et charges : glissements annuels



Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoess, Dares, Insee

Révision à la baisse de l'indice ICT - salaires et charges au troisième trimestre 2016

L'évolution de l'ICT - salaires et charges du troisième trimestre 2016 dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles est abaissée de 0,1 point en glissement trimestriel, comme en glissement annuel.

ICT - salaires et charges

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T3-16	T4-16	T3-16	T4-16
Industrie	0,1	0,3	1,3	1,1
Industries extractives	0,7	0,8	1,8	2,0
Industrie manufacturière	0,1	0,3	1,2	0,9
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	-0,2	0,4	2,6	2,6
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,4	0,4	1,0	1,3
Tertiaire	0,1	0,3	0,9	1,0
Commerce	0,2	0,3	1,2	1,3
Transports, entreposage	0,0	0,0	1,0	0,9
Hébergement, restauration	0,0	0,8	0,3	0,8
Information, communication	0,4	0,0	1,7	1,3
Finance, assurance	0,3	0,9	1,2	1,7
Activités immobilières	0,7	1,1	3,0	3,1
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	-0,1	0,3	1,5	1,1
Services administratifs, soutien	-0,1	0,3	-0,2	0,8
Construction	1,0	0,4	3,2	2,4
ENSEMBLE	0,1	0,3	1,2	1,1

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoess, Dares, Insee

ICT - salaires et charges (sans CICE)

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T3-16	T4-16	T3-16	T4-16
Industrie	0,1	0,4	1,3	1,1
Industries extractives	0,7	0,8	2,2	2,4
Industrie manufacturière	0,1	0,3	1,2	0,9
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	-0,2	0,4	2,6	2,6
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,4	0,4	1,0	1,3
Tertiaire	0,1	0,3	0,9	1,1
Commerce	0,2	0,3	1,2	1,3
Transports, entreposage	0,0	0,0	1,0	0,9
Hébergement, restauration	0,0	0,8	0,4	0,9
Information, communication	0,4	0,0	1,7	1,3
Finance, assurance	0,3	0,9	1,2	1,7
Activités immobilières	0,7	1,1	3,0	3,1
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	-0,1	0,3	1,5	1,1
Services administratifs, soutien	-0,1	0,3	-0,2	0,9
Construction	1,0	0,4	3,2	2,4
ENSEMBLE	0,1	0,3	1,2	1,2

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoess, Dares, Insee

Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues, etc.) sont disponibles sur la page de cet indicateur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=30&conjoncture=38>
- L'ICT – salaires et l'ICT salaires et charges ont été révisés à la suite d'une modification de la méthode de correction de variations saisonnières. Depuis le premier trimestre 2016, ils sont également corrigés des jours ouvrables : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/fichier/MET_CVS_2016.pdf
- En plus des évolutions des barèmes de cotisation, de nouvelles mesures influent sur le coût du travail à partir du 1^{er} trimestre 2016 : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/fichier/MET_ICTICT_EFFETS2_2016.pdf
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1161](#), [G1158](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
-  Suivez-nous aussi sur [Twitter @InseeFr](#)

Prochaine publication : mi-juin 2017